

## Rapport de l'organismeregistraire

Au conseil d'administration et à la direction de Kruger inc.

Nous avons vérifié l'assertion de la direction qui figure dans la lettre ci-jointe, selon laquelle les usines Kruger inc. de Wayagamack, Trois-Rivières et Brompton, ainsi que le siège social de Montréal (les « entreprises ») ont rempli les exigences de la Norme de la Chaîne de Suivi indépendante PricewaterhouseCoopers : 2005 (PwC-ICoC<sup>MC</sup> : 2005, ou la « Norme ») du 9 février 2007. La responsabilité de s'assurer que les entreprises ont rempli les exigences de la Norme incombe à la direction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'assertion de la direction selon laquelle les entreprises ont rempli ces exigences, en nous fondant sur notre vérification. Les exigences de la Norme PwC-ICoC<sup>MC</sup> : 2005 peuvent être consultées à l'adresse [www.pwc.com/forestry/icoc](http://www.pwc.com/forestry/icoc).

L'efficacité potentielle des procédures spécifiques de contrôle de la Chaîne de Suivi dans les entreprises sera assujettie à des limites et, par conséquent, des erreurs et fraudes peuvent exister et ne pas être détectées. De plus, nos tests sur l'efficacité d'exploitation de contrôles spécifiques ont été effectués le 16 février 2007. L'estimation future de toutes les conclusions basées sur nos découvertes est soumise au risque que des changements peuvent altérer la validité de ces conclusions.

Notre vérification a été effectuée conformément à la Norme « *International Standard on Assurance Engagements (ISAE) 3000* » élaborée par la Fédération internationale des comptables et, par conséquent, a compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui de l'assertion de la direction selon laquelle les entreprises ont rempli les exigences de la Norme et les procédures qui étaient considérées nécessaires dans ces circonstances. Notre vérification a été planifiée de façon à obtenir une assurance raisonnable, et non absolue, relativement au système de gestion et aux procédures de contrôle examinés. Nous estimons que notre vérification constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, le système de gestion et les procédures de contrôle des entreprises ont été conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que les exigences de la Norme soient remplies à tous les égards importants et qu'au 9 février 2007, le système de gestion et les procédures de contrôle fonctionnent de façon efficace.

*PricewaterhouseCoopers LLP*

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
Vancouver (Colombie-Britannique), Canada  
Le 20 février 2007  
Certificate n° : PwC-ICoC-214